

**Rapport de la Présidente**

Commission permanente du
vendredi 14 septembre 2018

6^{ème} Commission**N° CP-2018-8-6-4****Service instructeur**

DEVI - Service de l'Environnement et de
l'Agriculture

Service consulté**DESIGNATION D'UN MAIRE DU DEPARTEMENT POUR SIEGER AU SEIN DE LA
COMMISSION D'ETABLISSEMENT DES LISTES ELECTORALES DANS LE
CADRE DE L'ELECTION DES MEMBRES DE LA CHAMBRE
INTERDEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE D'ALSACE**

Résumé : Le présent rapport a pour objet de désigner un Maire du département du Haut-Rhin pour siéger au sein de la Commission d'Etablissement des Listes Electorales, en vue de l'élection des membres de la Chambre Interdépartementale d'Agriculture d'Alsace qui se déroulera en janvier 2019.
Il vous est proposé de désigner M. Michel HABIG pour siéger au sein de cette commission.

En vue de l'élection des membres de la Chambre Interdépartementale d'Agriculture d'Alsace qui se déroulera en janvier 2019, une Commission d'Etablissement des Listes Electorales doit être constituée.

Celle-ci est chargée d'établir les listes électorales pour les deux catégories d'électeurs, à savoir les groupements professionnels et les électeurs votant individuellement.

Conformément à l'article R. 511-16 du Code rural et de la pêche maritime, cette commission est composée de plusieurs membres avec voix délibérative, dont un Maire du département du Haut-Rhin désigné par le Conseil départemental.

Il vous est proposé de désigner M. Michel HABIG, Maire de la Commune d'ENSISHEIM, pour siéger au sein de la Commission d'Etablissement des Listes Electorales, répondant ainsi à la sollicitation de la Préfecture du Haut-Rhin en date du 13 juillet 2018.

Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable du Président de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie en date du 26 juillet 2018.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT